



Jette, le 14 mai 2020

Chers Parents,

Comme annoncé dans notre courrier du 30 avril, les élèves de sixième année reprendront le chemin de l'école ce lundi 18 mai 2020. Nos jeunes suivront une dizaine d'heures de cours réparties sur les lundi et mardi ; vous trouverez les horaires des deux premières semaines en pièce jointe.

Il nous paraît important de vous donner quelques précisions au niveau de l'organisation de ces deux jours de cours par semaine en présentiel :

1. Des professeurs donneront cours, d'autres seront affectés à des « surveillances » c'est-à-dire joueront un rôle d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour le respect des consignes... ;
2. Chaque classe de 6<sup>ème</sup> sera scindée en 2 silos de 7 à 13 élèves (en respectant la norme mentionnée dans la circulaire de 4 m<sup>2</sup> par élève et de 8 m<sup>2</sup> par enseignant) ;
3. Chaque silo aura cours dans le même local, désinfecté en fin de journée ; quelques rares exceptions à ce principe pourront avoir lieu et dans ce cas le local sera désinfecté en cours de journée ;
4. Une place fixe sera attribuée à chaque élève ;
5. Les élèves n'auront cours qu'avec leurs professeurs habituels ;
6. Les sacs/cartables devront toujours rester à proximité de leur propriétaire ;
7. Les vestes et autres vêtements seront rangés exclusivement sur les dossiers des chaises que les élèves occuperont ;
8. Les arrivées et les départs des élèves de 6<sup>ème</sup> se feront exclusivement par l'entrée de l'avenue du Sacré-Cœur n°8 ;
9. Au début de leur 1<sup>ère</sup> heure de cours de la journée (matin ou après-midi), les élèves devront obligatoirement se ranger sur le terrain de football en respectant le marquage au sol ; le professeur qui leur donnera cours viendra les chercher à cet endroit ;
10. Des évaluations sommatives pourront être organisées pour les élèves, mais uniquement sur base volontaire ;
11. Les heures d'arrivée devront être scrupuleusement respectées pour éviter les attroupements ;
12. La consolidation des connaissances travaillées pendant le confinement et de nouveaux apprentissages seront proposés lorsque les élèves seront présents en classe ;
13. L'enseignement à distance continuera pour toutes les branches où des heures de cours ne sont pas organisées en présentiel, en respectant les règles énumérées dans la circulaire du 30 avril 2020 ;
14. Les temps de récréation se dérouleront en classe sous la surveillance d'un adulte ;
15. Seuls les élèves qui ont cours avant et après l'heure du midi pourront/devront dîner à l'école ; ils devront prévoir un pique-nique ; ils mangeront dans le grand réfectoire et ne pourront en aucun cas sortir de l'enceinte de l'école pour se rendre dans une sandwicherie à proximité de l'école ;

16. Les distributeurs de boissons seront hors service ;
17. Du gel hydro alcoolique sera à disposition dans tous les locaux du site ;
18. Le respect du code couleur de l'école ne sera pas de mise ; les élèves devront malgré tout adopter une tenue correcte et en phase avec les valeurs prônées par l'établissement.

Conformément aux directives du CNS, le port du masque sera obligatoire ; les élèves devront porter le masque dès leur arrivée le 18 mai 2020. Ce premier jour, nous demandons aux jeunes des silos 6A1, 6A2, 6B2 et 6C1 de se munir d'un second masque.

Les consignes sur la méthode pour mettre et enlever son masque correctement sont affichées dans les différents locaux et sont jointes à cette lettre ; il en va de même pour la consigne sur la méthode de lavage des masques en tissu. Dans le courant de la journée du 18 mai 2020, les deux masques en tissu fournis par la Fédération Wallonie-Bruxelles seront donnés aux jeunes.

Pour prendre connaissance des gestes barrière à respecter, nous vous invitons à visionner le contenu de la vidéo réalisée par le CESI et le SeGec en suivant le lien URL : <https://www.youtube.com/watch?v=zyn IFbJtnM&feature=youtu.be>

L'ensemble de l'organisation du site a été repensée pour donner la possibilité de respecter la distanciation physique entre les élèves durant les temps de pause et de midi.

Durant la première semaine de cours, il sera demandé aux élèves de vider leur casier et de rendre la clé de celui-ci à Madame Vaerman ; les bulletins de mars seront remis aux élèves par l'éducateur de niveau.

Nous n'hésiterons pas à ajuster notre dispositif après la seconde semaine de cours, en fonction de nos constats ou d'éventuels nouveaux paramètres.

En ce qui concerne les délibérations de juin, un courrier spécifique sera envoyé à l'ensemble des parents dans le courant de la dernière semaine de mai ; celui-ci expliquera les modifications qui auront été apportées au Règlement Général des Études de notre école en raison de la situation inédite que nous vivons.

Il nous faut encore préciser que la présentation des TFE aura lieu le jeudi 04 juin 2020 ; l'horaire de passage sera communiqué aux élèves concernés par le biais de notre espace numérique de travail Smartschool.

Les élèves qui avaient annoncé leur présence sont attendus le 18 mai 2020, si l'un d'entre eux devait être empêché de reprendre les cours, il est nécessaire que ses parents préviennent l'accueil de l'école dans le courant de la matinée.

Nous nous réjouissons de voir l'école reprendre peu à peu ses activités pédagogiques en mode présentiel, vous remercions de votre bonne attention et vous prions de croire, chers Parents, en notre entier dévouement.

K. Lucas  
Directrice

D. Santy  
Directeur adjoint